



cession de ma partie de maison à mon ex-femme avant le divorce

Par **Conducteur73**, le **05/06/2020 à 17:29**

Bonjour,

je cède ma partie de maison familiale a ma future ex-epouse.

elle conditionne cet acte à la validation du prononcé de jugement de divorce.

l'un d'abord , donant-donnant.

j'ai beaucoup de question,

entre autre, que demandera le notaire, car je ne lui ai rien fourni de document jusqu'à présent, et mon ex-femme prétend que la signature est imminente.

par exemple, n'a t il pas besoin de mon extrait d'acte de naissance ?

j,'aimerais m'entretenir avec quelqu'un qui connait tout ça.

d,avance merci.